

# Des antennes partout, mais plus faibles

La Capitale 17-02-2007

Le Bruxellois, une espèce désormais mieux (?) protégée de ces antennes GSM qui, c'est sûr, nuisent à notre santé. Depuis hier, la Région bruxelloise possède la parade légale qui devrait permettre d'imposer une sourdine à la puissance des rayonnements électromagnétiques occasionnés par les antennes relais GSM.

3 volts par mètre, c'est la barre maximale fixée par les parlementaires bruxellois (de tous les partis de la majorité et du MR, VLD excepté). Tous convaincus d'avoir ainsi œuvré à la protection de la santé des habitants, menacée par les ondes GSM mais dans des proportions qui laissent toujours les scientifiques di-

visés.

Dans le doute, les élus bruxellois assurent avoir largement fait preuve de la prudence nécessaire: "*Non seulement la norme retenue est 47 fois plus contraignante que ce qui est permis au niveau fédéral, mais en plus elle s'applique sur un champ de fréquence 3.000 fois plus étendu*". Ce n'est pas tout: "*Cette norme est un maximum à ne jamais dépasser et non une moyenne sur 24 heures ou un an. On peut donc l'estimer 2 à 4 fois plus basse qu'elle ne l'aurait été sur base d'une moyenne de 24 heures*". Bref, une norme jugée scientifiquement acceptable et qui serait frappée au coin du bon sens.

Un langage qui en laisse plus

d'un sceptique: "*Application fallacieuse du principe de précaution*" dénonce l'ASBL Teslabel, attentive aux nuisances de la pol-

lution électromagnétique, pour qui cette ordonnance et la norme retenue de 3 V/m ne protégeront en rien le Bruxellois.

Une conséquence concrète de ce nouvel outil légal: le paysage bruxellois se peuplera de davantage d'antennes mais qui émettront à plus faible intensité. "*Il faudra donc faire preuve de beaucoup de pédagogie pour que le public sache que son environnement sera mieux préservé même si les antennes seront*

*plus nombreuses*" admettent les parlementaires bruxellois.

Pas évident à faire passer, comme message... Y compris sur le plan urbanistique, où la vigilance sera de mise: "*Il existe des possibilités technologiques pour avoir des antennes de petite taille*". À juger sur pièces. «

P.HX.